



N° 4364

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 11 janvier 2017.

TEXTE DE LA COMMISSION *DES AFFAIRES SOCIALES*

ANNEXE AU RAPPORT

PROJET DE LOI

*ratifiant l'ordonnance n° 2016-1519 du 10 novembre 2016
portant **création** au sein du **service public de l'emploi**
de l'**établissement public chargé de la formation**
professionnelle des adultes*

(Procédure accélérée)

(Première lecture)

Voir le numéro :

Assemblée nationale : 4357.

Article unique

L'ordonnance n° 2016-1519 du 10 novembre 2016 portant création au sein du service public de l'emploi de l'établissement public chargé de la formation professionnelle des adultes est ratifiée.